



**Session du 10 décembre 2011**

**Sur proposition des membres du Bureau du Conseil culturel de Bretagne**

**VOEU DU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE SUR LA :**

**Relance du projet de Parc Régional du Golfe du Morbihan**

La mise en place du Parc d'Armorique a été l'occasion de développer de nombreuses actions liées au patrimoine et à la langue bretonne. Par exemple des formations en breton ont été proposées au personnel du Parc.

Le patrimoine maritime tant matériel qu'immatériel fait partie intégrante de la culture du golfe du Morbihan. La culture traditionnelle populaire est très vivante et très ancrée dans ce territoire.

L'étendue géographique du futur PNR du Golfe concerne une zone qui était quasi exclusivement brittophone au début du siècle dernier. La langue bretonne doit systématiquement être prise en compte pour toutes les activités du parc : signalétique, brochures, accueil du public, etc.

La langue galèse, certes minoritaire sur ce territoire, devra être également intégrée dans ces activités sur les communes gallésantes.

Le Conseil culturel de Bretagne émet le vœu que les aspects patrimoniaux et linguistiques fassent partie intégrante du cahier des charges de ce PNR dans le respect de la diversité et de la pluralité culturelles.

**VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE :**

**Voté à l'unanimité**

Votants : 48

Voix contre : 0

Abstentions : 0